

## Courrier de réservation

CHAT PACHA HÔTEL

Hôtel grand confort pour félins  
lieu dit La croze 24350 Mensignac  
[www.pensionchatpacha.com](http://www.pensionchatpacha.com)  
[chatpachahotel@hotmail.com](mailto:chatpachahotel@hotmail.com)

(N°siret 50881664200021)  
RCpro/ Multirisques professionnelle et juridique

Bonjour Madame, Monsieur,

Vous nous avez contacté pour une réservation pour votre petit compagnon, nous vous retournons les documents à remplir pour valider vos dates.

Merci de:

- 1- signer et de nous retourner les 3 feuillets du règlement intérieur (vous pouvez trouver un exemplaire sur notre site [www.pensionchatpacha.com](http://www.pensionchatpacha.com))
- 2- remplir la feuille de réservation sans oublier de préciser le jour et l'heure de votre arrivée ( arrivée: l'après midi/ départ: le matin)
- 3- nous faire parvenir le chèque des arrhes (à l'adresse ci dessus), soit 40% sur le total du séjour, les tarifs 2024 sont indiqués sur le règlement intérieur.

Nous rappelons que sur les périodes de vacances scolaires :  
les arrivées sont effectuées sur rendez vous l'après-midi, et les départs le matin (sauf demande exceptionnelle).

Pour avoir confirmation de votre réservation merci de nous retourner les documents demandés au plus tard 8 jours après votre demande.

Nous vous remercions de votre confiance, au plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Excellente journée, bien cordialement, Dose Yoan

**RAPPEL:** au tarif de 13.90€/Nuit TTC , votre chat sera en compagnie d'un petit copain de chambre. Prendre le temps de bien lire le règlement intérieur.

> IMPORTANT:

De grandes Lofts (5-6 chats maximum, 12.90€ TTC/Nuit /chat)  
Les places seront réparties en fonction de la sociabilité de nos petits pensionnaires, sauf demande particulière et disponibilités.

### Les conditions à remplir

- Le chat devra être à jour dans ses vaccins (typhus, coryza, leucose)
  - Apporter le carnet de santé de l'animal que l'on conservera à la pension durant toute la durée de son séjour
  - Le chat devra être traité contre les parasites et vermifuge de moins de 6 mois (en cas de constatation de parasites lors du séjour, 1 traitement antiparasitaire sera effectué et facturé au propriétaire de l'animal)
  - Le chat devra être en bonne santé, ne pas être porteur de la teigne- coryza à son arrivée
  - Le chat devra être stérilisé (mâle ou femelle), tatouage ou puce électronique.
  - Nous acceptons les chats de tout âges du moment qu'ils remplissent toutes les conditions
- A T T E N T I O N** - Si toutes les conditions ci dessus ne sont pas remplies le jour de l'arrivée, la pension se donne le droit de refuser la réservation.

### Tarifs et réservation

- Le tarif comprend: l'alimentation, la litière, les jeux, les câlins et les caresses. Si le propriétaire tient à fournir la nourriture pour des raisons propres, le tarif sera le même.
- Au moment de la réservation nous vous demanderons de verser des arrhes à hauteur de 40 % de la somme totale de votre séjour. Ceci nous permet de réserver définitivement votre place dans la pension dès réception des arrhes. Vous pouvez malgré tout annuler le séjour de votre chat mais dans ce cas cette somme vous sera retenue (sauf pour raison valable dûment justifiée).
- Le jour d'entrée sera facturé quelque soit l'heure d'arrivée. Le jour de sortie ne sera pas facturé si départ s'effectue avant 12h. Tous les tarifs sont TTC, toutes taxes comprises.

Chauffage non inclus entre Octobre et Mai, soit 1.90€ttc/Nuit/chat

Climatisation non inclus entre le mois de Juin et le mois de Septembre, soit 1.90€ttc/Nuit/chat (uniquement en période de forte chaleur)

Pour les arrivées le matin et les départs l'après midi, 1 nuit supplémentaire sera facturée (en fonction des disponibilités)

ATTENTION Pleine saison :

Si votre séjour est écourté, la totalité du séjour prévu à la réservation sera facturée (sauf pour raison valable dûment justifiée)

### Annulation, anticipation ou retard

- Pour toute annulation de séjour, les arrhes restent acquis (sauf pour raison valable dûment justifiée)
- Le séjour doit être réglé en totalité le jour d'arrivée de l'animal, en cas de prolongation le reste des frais sera comptabilisé est dû au moment du départ du chat. Pour une prolongation le propriétaire devra avertir le responsable de la pension dans les meilleurs délais ( tout dépend des places disponibles).

### Abandon

- Le chat sera considéré abandonné au bout d'une semaine après la date prévue de son départ, si le propriétaire n'a pas donné de nouvelles et n'est pas joignable durant ce laps de temps. Tout abandon entraînera des poursuites judiciaires envers son propriétaire avec préjudice du paiement de la garde au tarif normal + majoration de 20 % sur le montant total.

-Nous fournissons la nourriture et la litière. Votre chat sera nourrit avec des croquettes de grande qualité, digestes et -appétantes.

-N'apportez pas ses affaires personnelles (sauf si vous réservez une chambre seul) car il y a tout sur place et le fait de ne pas avoir son odeur sur le matériel évitera qu'il défende son territoire.

-Si votre chat est sous traitement médical (cachet, pommade, gouttes...),il doit être accompagné d'une ordonnance.

Nous nous chargerons de lui administrer moyennant 1,90€ TTC par prise ( ex: 1 cachet 2x par jour pour une durée de 7 jours = 2x 1,90 x 7= 26,60euros)

-Chats diabétiques: 2€ par soin.

### Horaires de la pension

-Nous prévenir au moins 48 h à l'avance de votre heure d'arrivée quand vous amènerez votre chat ou quand vous viendrez le chercher. Ceci nous permet de nous organiser et d'éviter de trop longues attentes.

Si vous êtes plusieurs à vouloir venir chercher votre chat à la même heure, la priorité sera donnée à la personne ayant prévenue en premier.

### Heures d'ouverture au public :

9h15- 18h30 du Lundi au Samedi

Uniquement sur Rendez vous- Fermé le dimanche ainsi que les jours fériés pour l'accueil client

Nous recevons sur rendez vous afin de contribuer au bon fonctionnement de la pension et éviter les attentes trop longues pour les maîtres.

### Départ du chat

-Le chat ne pourra être repris que par la personne qui l'a déposé.

-Toute autre personne qui viendrait chercher l'animal devra nous avoir été présenté auparavant ou une photocopie de sa carte d'identité devra nous avoir été remise lors de l'entrée du petit pensionnaire. Cette personne devra également se munir de cette même pièce d'identité lors du départ du chat. Tout ceci est fait par mesure de sécurité pour votre animal.

### Hygiène de la pension

-La désinfection des locaux est effectuée tous les jours afin d'éviter l'apparition de quelque maladie. Cela consiste à nettoyer les litières, les changer, les désinfecter ainsi que chaque chambre. Nous sommes sous le contrôle de la DDSV (direction départementale des services vétérinaires): La pension n'est pas tenue responsable en cas de maladie qui pourrait survenir pendant ou suite au séjour de votre chat.

Il est impératif de signaler à la pension Chat pacha tout problème de santé antérieur ou actuel de votre chat (maladies : Sida, coryza...)

### Soins vétérinaires

-en cas de maladie ou d'accident le chat sera présent au vétérinaire accrédité par la pension, les frais qui en découlent seront à la charge du propriétaire. Le vétérinaire consulté est habilité à rendre toute décision pour le bien-être de votre chat.

**IMPORTANT:**

-les chats pensionnaires peuvent se retrouver en semi collectivité, avec 1 ou 2 copains  
ou dans les Lofts. en fonction de leurs sociabilités. Les chambres avec ou sans parcs extérieurs sont distribuées par ordre d'arrivées et en fonction des disponibilités.

**Santé**

-la pension décline toute responsabilité en cas d'accident, maladie ou décès du chat mais s'engage à avertir le propriétaire dans les plus brefs délais.  
-la pension a dans l'obligation de faire examiner le pensionnaire par le vétérinaire en cas de signes suspects, de suivre les prescriptions médicales et ce aux frais du propriétaire du chat.  
-si l'état de l'animal nécessite une intervention médicale ou chirurgicale urgente, le propriétaire doit donner son accord pour que la pension prenne les dispositions nécessaires à la santé de l'animal. Les frais engendrés sont à la charge du propriétaire.  
-en cas de décès, une autopsie déterminant les causes du décès pourra être pratiquée à la demande et aux frais du propriétaire. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée, toujours aux frais du propriétaire.

**Responsabilité**

-La mise en pension n'a pas pour effet la transmission des responsabilités.

Pour les périodes Haute saison qui correspondent aux vacances scolaires

L'arrivée de votre chat doit s'effectuer entre 15h00 et 18h30  
Le départ de votre chat doit s'effectuer entre 9h15 et 12h00  
(Nous sommes fermés le dimanche et les jours fériés.)

Prévenir par téléphone 24h avant l'arrivée et le départ de votre chat

**Signatures des propriétaires** (penser à signer le règlement intérieur feuillet 1- 2- 3)

Précédé de la mention lu et approuvé

date:

# TARIFS 2024/2025 (à partir du 01,09,2024)

-Tarifs haute saison /basse saison:

## Nos Chambres

### **Formule 1 :**

-13,90€ TTC /NUIT pour un chat (forfait), dans une chambre en compagnie d'un petit compagnon

### **Formule 2:**

-19.90€ TTC /NUIT /chambre individuelle pour 1 chat, sous réserve de disponibilités (forfait)

-24,90€ TTC /NUIT / 2 chats (forfait), dans 1 même chambre

-33€ TTC /NUIT /3 chats (forfait), dans 1 même chambre

## Nos Lofts

### **Formule 3:**

-13,90€ TTC /NUIT pour un chat (Loft 30m2, parc inclus) dans le loft maximum 5-6 chats (forfait)

-24,90€ TTC /NUIT /2 chats (forfait), en loft en compagnie de petits compagnons

-33,00€ TTC /NUIT /3 chats (forfait), en loft en compagnie de petits compagnons

### **Formule 4:**

-54,90€ TTC /NUIT . Luxe, privatisation du Loft pour 1 pensionnaire ou plusieurs chats d'une même famille, pour 6 chats maximums.



Chauffage non inclus entre Octobre et Mai, soit 1.90€ttc/Nuit/chat  
Climatisation non inclus entre le mois de Juin et le mois de Septembre, soit 1.90€ttc/Nuit/chat  
(uniquement en période de forte chaleur)

Tous les tarifs sont TTC, toutes taxes comprises. (TVA FR 0F508816642)

-Pour toute réservation, nous demandons un versement d'arrhes de 40% de la somme totale du séjour. Le reste de la somme sera payable le jour d'arrivée.

